

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 23 août 2020

Grandson	9 h 00	Culte. S. Jaccaud Blanc.
Rances	9 h 15	Culte. E. Roulet.
Fiez	9 h 15	Culte. G. Labarraque.
Montcherand	10 h 00	Culte. A. Gelin.
Montagny-près-Yverdon	10 h 30	Culte d'adieux de Sonia Thuégaz. Baptême.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
PAS DE MESSE durant tout le mois d'août à Baulmes



BAULMES
www.baulmes.ch

Armée suisse

La Place d'armes de Chamblon vous informe que, **du 30 au 31 août 2020 (jour et nuit)**, se déroulera un exercice d'endurance et de recherche, comprenant les forces aériennes en collaboration avec l'Ecole de recrues de l'infanterie 2 et les Forces spéciales de la sécurité de la police militaire dans les secteurs de **Chamblon, Champvent, Peney, Vuiteboeuf, Baulmes, L'Abergement, Rances et Method.**

Cette activité impliquera des vols d'hélicoptères, du trafic de véhicules de troupes ou de la police militaire, ce qui va engendrer, durant ces deux jours, une augmentation sensible des nuisances sonores.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces informations.

Commandement de l'instruction
FOAP de l'infanterie - Ecole de l'infanterie 2

Adjudant sous-officier de la place d'armes de Chamblon,
Philippe Dénéraz

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2020

AOÛT

Mercredi 19.08 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 26.08 de 18h00 à 20h30

Tir militaire

SEPTEMBRE

Mercredi 02.09 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Mercredi 09.09 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 12.09 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 26.09 de 13h30 à 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 03.10 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 10.10 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 17.10 de 09h00 à 12h00

Entraînement

La Municipalité

Interdiction de stationner

JUGE DE PAIX DES DISTRICTS
JURA-NORD VAUDOIS ET DU GROS-DE-VAUD

Interdiction de stationner

Immeuble Parcelle RF Baulmes N° 549

sis Sous Ville à 1446 Baulmes

du 30 juillet 2020

Vu la requête déposée par la Commune de Baulmes, à Baulmes, considérant que la partie requérante établit par état descriptif conforme au Registre foncier, être propriétaire de l'immeuble situé Sous Ville à Baulmes (parcelle N° 549, plan feuille 10), qu'elle souhaite affranchir ce fonds d'une interdiction de stationner dans le but d'en empêcher un usage qu'elle estime abusif, que les conditions légales sont remplies,

**le juge de paix,
appliquant les articles 258 à 260
du Code de procédure civile suisse:**

- I. **interdit** à quiconque - ayants droits exceptés - de stationner sur cette propriété, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions;
- II. **autorise** la partie requérante à doter, à ses frais, les endroits et places soumis à réglementation, de panneaux adéquats indiquant le type d'interdiction et mentionnant le texte indiqué sous chiffre I ci-dessus;
- III. **dit** que cette décision sera affichée au pilier public de la Commune de Baulmes par l'autorité municipale et sur les lieux-mêmes par la partie requérante;
- IV. **arrête** à Fr. 200.- les frais de la présente décision.

Du même jour

La présente décision est notifiée à la partie requérante. Elle est communiquée au greffe municipal de la Commune de Baulmes en vue d'affichage au pilier public. La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition au tribunal dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble. Ce délai n'est pas suspendu par les fêtes (art. 145 al. 1 à 3 CPC). L'opposition n'a pas besoin d'être motivée.

Le juge de paix: Jacques-André Nicod

Interdiction de stationner

JUGE DE PAIX DES DISTRICTS
JURA-NORD VAUDOIS ET DU GROS-DE-VAUD

Interdiction de stationner

Immeuble Parcelle RF Baulmes N° 550

sis Sous Ville à 1446 Baulmes

du 30 juillet 2020

Vu la requête déposée par la Commune de Baulmes, à Baulmes, considérant que la partie requérante établit par état descriptif conforme au Registre foncier, être propriétaire de l'immeuble situé Sous Ville à Baulmes (parcelle N° 550, plan feuille 1010), qu'elle souhaite affranchir ce fonds d'une interdiction de stationner



BAULMES

www.baulmes.ch

dans le but d'en empêcher un usage qu'elle estime abusif, que les conditions légales sont remplies,

le juge de paix, appliquant les articles 258 à 260 du Code de procédure civile suisse:

- I. **interdit** à quiconque - ayants droits exceptés - de stationner sur cette propriété, sous peine d'amende selon la loi sur les contraventions;
- II. **autorise** la partie requérante à doter, à ses frais, les endroits et places soumis à réglementation, de panneaux adéquats indiquant le type d'interdiction et mentionnant le texte indiqué sous chiffre I ci-dessus;
- III. **dit** que cette décision sera affichée au pilier public de la Commune de Baulmes par l'autorité municipale et sur les lieux-mêmes par la partie requérante;
- IV. **arrête** à Fr. 200.- les frais de la présente décision.

Du même jour

La présente décision est notifiée à la partie requérante. Elle est communiquée au greffe municipal de la Commune de Baulmes en vue d'affichage au pilier public. La mise à ban peut être contestée par le dépôt d'une opposition au tribunal dans les 30 jours à compter du jour où l'avis est publié et placé sur l'immeuble. Ce délai n'est pas suspendu par les fériés (art. 145 al. 1 à 3 CPC). L'opposition n'a pas besoin d'être motivée.

Le juge de paix: Jacques-André Nicod

Autorisation

Dans sa séance du 4 août 2020, la Municipalité a autorisé Jean-Michel Gilgien à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine hors-sol démontable, diamètre 4,25 m / hauteur 1,07 m (hauteur de l'eau : 70 cm)

Adresse: Rue du Theu 36 à Baulmes

Parcelle N°: 171

La Municipalité

Autorisation

Dans sa séance du 4 août 2020, la Municipalité a autorisé Elisabeth Lamoure à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Pose d'une piscine hors-sol démontable, diamètre 3,05 m / hauteur 0,76 m

Adresse: Chemin du Contornet 4 à Baulmes

Parcelle N°: 1149

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 195002

Compétence: ME (Municipale Etat)

Commune: Vuitebœuf

Lieu-dit et/ou adresse: Grand'Rue de Peney 13

Coordonnées: 2533076 / 1183854

Parcelle N°: 316

ECA N°: 157 / 158

Note recensement architectural: 4 / 4

Propriétaire: Pelet Jean-Daniel, Crêt-Martin 19B, 1450 Sainte-Croix

Auteur des plans: André Kuenzy, architecte, Pascal Stirnemann SA, rue des Moulins 2A, 2108 Couvet

Nature des travaux: Transformation

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un appartement dans une maison d'habitation existante et création de quatre places de parc

Demande de dérogation: RLATC, art. 28, éclairage et ventilation: la chambre N°2 du 2^e étage étant un espace existant non conforme, non touché s'inscrivant dans le projet, il est demandé de bénéficier de son état actuel afin de proposer une façade cohérente et équilibrée.

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 19.08.2020 au 17.09.2020.

Le dossier est déposé auprès du greffe municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

La Municipalité



RANCES

Autorisation N° 10/2020

Parcelle N°: 93

Dans sa séance du 27 juillet 2020, la Municipalité autorise Madame Véronique Maerki Agramelal et Monsieur Mehdi Agramelal l'installation suivante:

Nature de l'ouvrage: Installation et pose d'une clôture (treillis) avec portail, à l'arrière de la maison.

La Municipalité



VUGELLES LA MOTTE

Autorisation

Dans sa séance du 30 juillet 2020, la Municipalité a autorisé Monsieur Christian Panchaud à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Réfection (peinture) des façades de la maison, en gris KB122

Parcelle N°: 221

La Municipalité



METHOD

Avis d'enquête publique N° 2020-4063

Commune: Method

Propriétaire: Destraz Jean-François, ch. de Bahyse 7, 1438 Method

Requérant/auteur des plans: Patrick Delay Architecte, rue de Neuchâtel 12, 1422 Grandson

Promettant acquéreur: Milici Kevin, chemin du Clon 20, 1405 Pomy

Coordonnées: 2533385 / 117995

Parcelle N°: 11

ECA N°: --

CAMAC N°: 194926

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble de 9 appartements et d'un parking souterrain avec 12 places de stationnement

Adresse de l'ouvrage: Rte de Suscévaz, Method

Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté au greffe municipal de la Commune de Method, rue de la Forge 22, **du 22.08.2020 au 20.09.2020.**

Délai d'opposition: 20.09.2020

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir de L'Abergement

**Cours de jeunes tireurs, tirs militaires
et tir en campagne**

Jeu 27 août 2020 de 17h30 à 20h15

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité

Conseil général - Convocation

Les membres du Conseil général de la Commune de L'Abergement sont convoqués en assemblée générale le:

**lundi 31 août 2020 à 20h00
À LA GRANDE SALLE**

- Appel. Assermentation de nouveau(x) membres(s).
- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2019.
- Adoption de l'ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Gestion et comptes 2019: préavis municipal 01/2020, rapport de la commission de gestion, discussion et décision.
2. Arrêté d'imposition 2021: préavis municipal 02/2020, rapport de la commission de gestion, discussion et décision.
3. Adoption de la révision du Plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement: préavis municipal 03/2020, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision.
4. Approbation du Volet stratégique du Plan directeur régional (PDR) du Nord vaudois: préavis municipal 04/2020, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision.
5. Rapports des délégués aux différentes associations.
6. Renouvellement du Bureau.
7. Communications de la Municipalité.
8. Divers et propositions individuelles.

Les pièces comptables sont disponibles pour consultation en salle de Municipalité le lundi de 19h00 à 20h00 ou sur rendez-vous-avec M^{me} Mabile, boursière.

Le bureau du Conseil



LIGNEROLLE

Conseil communal - Convocation

Par la présente, nous vous informons que vous êtes convoqués, pour une séance extraordinaire du Conseil communal, le:

mercredi 26 août 2020, à 20 h 00
à la salle villageoise

Voici l'ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption du dernier PV.
3. Informations et discussion avec les représentants du Triage forestier du Suchet, d'Equifor et de Boiscom:
 - «Pistes d'améliorations sur la gestion et l'exploitation de nos forêts afin d'en diminuer le déficit».
 - Bref historique sur l'évolution du triage.
 - Présentation de l'administration, du fonctionnement et des coûts des trois sociétés.
 - Rentabilité des chantiers, recours à l'équipe d'Equifor ou à des entreprises.
 - Mécanisation des chantiers.
 - Ventes de bois sur pieds.
 - Discussion générale.
4. Communications de la Municipalité
5. Propositions individuelles.

Nous vous rappelons que toute absence lors de cette séance est à communiquer, dans les meilleurs délais, à notre président, M. Yvan Bourgeois.

Le bureau du Conseil



ORGES



VUGELLES-LA MOTHE

Essai de traçage

Annonce d'essai de traçage à la fluorescence au **20.08.2020-21.08.2020** dans l'Arnon par SAGENORD. Le traceur non toxique sera injecté à 300 m en amont de La Mothe. L'eau de l'Arnon, ainsi qu'à très faible concentration, l'eau du robinet risquent d'être colorées de couleur vert/jaune fluo. L'eau du réseau restera potable.

Merci d'en prendre note.

Les Municipalités

NOUVEAU

SALON DE COIFFURE ET ONGLERIE



Bell'Argus
Coiffure - Onglerie



BON

Soin du cuir chevelu/cheveux aux huiles essentielles offert.
(sous présentation de ce bon)

078 340 65 65 - 1445 Vuiteboeuf

ACHÈTE pour la distillation

Mirabelles à 0,80 le kilo
Prunes à 0,60 le kilo
Pruneaux à 0,50 le kilo

Pour contact: **024 441 31 76**

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Désinfection COVID-19
Champignons du bois - mэрule
Cirons - capricornes - nids de guêpes
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



VOUS RECHERCHEZ UN ENDROIT POUR VOS FÊTES

ANNIVERSAIRES FÊTES DE FAMILLE
SORTIES DE CLUB CÉLÉBRATIONS

LES TIPIS D'ORGES

Parc récréatif de 3000 m2

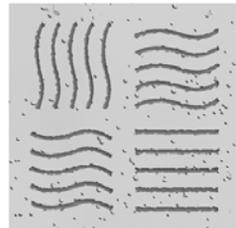
Terrasse ombragée
Espace intérieur jusqu'à 60 pers.

024 445 68 66
www.lestipisdorges.com

La Chaux 16
1430 Orges

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle



Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Ruelle de la Tuilière 6
1321 ARNEX-SUR-ORBE

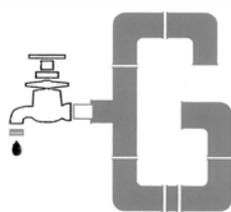
Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Restons solidaires
pour les indépendants locaux

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch



sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé
Représentant régional
allaway
LIGNEROLLE

SOLCREATIONS
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

GARAGE Mattei
BAULMES SA 

Rue du Stand 1 - 1446 BAULMES
024 459 12 15 - info@garagemattei.ch

**L'été est là...
pensez à un service
climatisation**

- Vérification de l'étanchéité du circuit de climatisation
- Purification du fluide frigorigène
- Evacuation du circuit
- Ajout de fluide frigorigène
- Contrôle du fonctionnement

**Selon le constructeur
il devrait être effectué
tous les deux ans**



BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffé municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch

4^e ÉDITION YELEN FESTIVAL

Chers Baulmérens,

Après cette année difficile pour tous, nous souhaitons pouvoir partager avec vous des instants de bonheur lors du festival Yelen qui aura lieu:

Du 10 au 13 septembre 2020 au Verger La Fougère!

Cette édition encore, c'est la mixité des cultures qui sera à l'honneur avec un voyage entre la Suisse, Mali et d'autres pays représentés. Au de-là d'un festival, c'est une générosité du cœur, puisque Yelen reversera tous les bénéfices à l'association Solidarité Afrique Farafina, afin de continuer les projets à Sikoro. Grâce à votre soutien, une maternité, un dispensaire, 100 pieds d'arbres fruitiers, des enfants soignés et depuis décembre 2019, un forage ont vu le jour! Ensemble on va plus loin!

Au programme, ateliers, concerts, danse des masques, marionnettes géantes, contes, expo et bien plus encore! Quatre jours aux sons des tambours, cora, balafon et... cor des Alpes! A ne pas louper également, les deux défilés de mode qui auront lieu le samedi 12 septembre!

Le Covid-19 est toujours présent, c'est pourquoi, nous souhaitons vous inviter à mettre vos masques, et pourquoi pas même la chèche (turban touareg) et vous glisser ainsi dans une ambiance festive malgré la situation sanitaire! De plus, les recommandations sanitaires seront respectées, du gel désinfectant à disposition dans différents lieux du festival ainsi que la distanciation physique (mais pas celle du cœur!).

Retrouvez le programme complet sur www.farafina.ch et venez partager ce voyage entre amis et famille!

Nous vous remercions également pour votre compréhension pour le bruit occasionné. Les voisins du verger bénéficieront d'une remise sur le tarif en contrepartie.



FSG Baulmes
Reprise des cours de gymnastique 2020

Lundi	24 août	16h45 - 18h00	Mini Mixtes	5 à 6 ans
Lundi	24 août	18h05 - 19h05	Kids Gym	7 à 10 ans
Lundi	24 août	20h15 - 21h30	Gym Fit Adultes	dès 18 ans
Mardi	25 août	16h45 - 20h00	Agrès Team	6 à 11 ans
Mercredi	26 août	20h05 - 21h30	Actives	dès 15 ans
Judi	27 août	09h25 - 10h25	Parents - Enfants	2½ à 5 ans
Judi	27 août	18h00 - 19h15	Gym Mixtes	10 à 15 ans
Vendredi	28 août	16h45 - 18h00	Athlétisme	7 à 10 ans
Vendredi	28 août	18h05 - 19h45	Athlétisme	10 ans et +

Renseignements au 078 671 11 13 ou www.gym-baulmes.ch